



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

450-01 REWORK FLUX

No. FDS : 175677

V002.1

Révision: 18.08.2009

Date d'impression: 10.08.2011

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

450-01 REWORK FLUX

Utilisation prévue:

Retravaillez le flux

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R38 Irritant pour la peau.

Ce produit contient de la colophane modifiée.

Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons. Une exposition prolongée ou répétée aux fumées défondant pourra sensibiliser les personnes prédisposées.

3. Composition / informations sur les composants

Indication des composants selon (CE) n° 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Terpinéol 8000-41-7	232-268-1	20 - 30 %	Xi - Irritant; R38
Acide malonique 141-82-2	205-503-0	1 - 5 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Le flux dégage des fumées âcres.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Porter un équipement de protection individuel.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Absorber sur une matière absorbante.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Stockage:

Stocker dans un endroit frais dans l'emballage d'origine, bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
France
Base
France. Indicative Exposure Limits

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
-----------	-----	-------	------	-----------	-----------

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Extraction nécessaire des fumées émises pendant le brasage.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un masque respiratoire adapté.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect	Pâte
Odeur:	Brun clair Comparable à de la résine

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	93 °C (199.4 °F)
Densité	0,8150 g/cm3
Q	
Solubilité qualitative	pratiquement insoluble
Limite d'explosion	Il n'y a pas de données.
Coefficient de distribution octanol/eau	Indéterminé
Teneur VOC	25 - 30 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Matières à éviter:

Réaction avec les oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux:

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.
Peut entraîner nausées, vomissements et douleurs abdominales.

Toxicité inhalative aiguë:

Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons. Une exposition prolongée ou répétée aux fumées défondant pourra sensibiliser les personnes prédisposées.

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Irritation des yeux:

Les fumées de flux émises durant la refusion pourront irriter les yeux

12. Informations écologiques**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de distribution octanol/eau Indéterminé

13. Considérations relatives à l'élimination**Evacuation du produit:**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'incinération dans une installation agréée est recommandée.

Code de déchet(EWC):

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

16 05 08 - produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Éliminer comme produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

Xi - Irritant

**Phrases R:**

R38 Irritant pour la peau.

Phrases S:

S37 Porter des gants appropriés.

Compositions:

Eviter les inhalations de fumées de flux produites lors du brasage.

Les fumées de flux peuvent être irritantes pour le nez, la gorge et les organes respiratoires. Elles peuvent, après des expositions prolongées et répétées, donner des réactions allergiques (asthme).

Après utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains à l'eau savonneuse.

Conserver hors de portée des enfants.

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.